



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

**Colloque à l'Assemblée  
Nationale française  
« Léopold Sédar Senghor :  
La pensée et l'action politique »**

**Allocution de  
Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF**  
Secrétaire général de la Francophonie

**Paris, le 26 juin 2006**

*Seul le texte prononcé fait foi*

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur le Président de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de m'avoir invité à conclure ce colloque consacré à « *La pensée et à l'action politique de Senghor* » que votre illustre institution a organisé. C'est tout à son honneur, en cette année du centième anniversaire de sa naissance, que l'Assemblée nationale française, dont il fut député de 1945 à 1959, célèbre l'homme politique. Après ses grands anciens, il y fit entendre la voix du Sénégal et de l'Afrique avec toute la richesse et la pertinence de sa pensée.

Il est tout aussi justifié que la section française de l'APF évoque la grande figure de celui qui fut l'initiateur de l'Association internationale des parlementaires de langue française, l'ancêtre de l'APF, convaincu qu'il fallait donner à la Francophonie une représentation démocratique.

Vous avez entendu depuis ce matin les personnes les plus qualifiées vous parler de la pensée protéiforme du poète, de l'anthropologue, de l'écrivain, du politique que fut Senghor, de ses années parlementaires, ici dans cette prestigieuse maison, de sa marche vers l'indépendance de son pays, dans l'amitié avec la France, de la construction de l'Etat sénégalais.

Je souhaiterai à mon tour, après toutes ces communications si riches que vous venez d'entendre, mettre en perspective le rôle nouveau de la Francophonie, dont Senghor est le père. Aujourd'hui, dans sa véritable dimension anthropologique, la Culture redevient enfin un enjeu majeur et confère à la Francophonie un rôle moteur en faveur de la civilisation de l'Universel.

Dans la pensée philosophique, politique et littéraire de Senghor, la négritude et la civilisation de l'Universel sont étroitement liées. Si la négritude fut à l'origine une révolte que Sartre a assimilé à un « racisme anti-raciste », Senghor au lendemain de la deuxième guerre mondiale, après y avoir réfléchi, établit entre les deux concepts une double relation d'enracinement et d'ouverture. Enraciner pour se construire sur l'héritage négro-africain, mais aussi s'ouvrir aux autres cultures et civilisations du monde

Devenu Président de la République du Sénégal, il s'attacha à réaliser le rêve de tous ceux qui, depuis 1930, s'étaient consacrés à la Défense et à l'illustration de la Négritude. Ce fut « *la fonction et la signification* » qu'il donna en 1966 au premier Festival mondial des Arts nègres (je cite) : « *Après la Première puis la Deuxième guerre mondiale, voilà que, partout – d'Afrique, d'Amérique, du cœur même de l'Europe - des jeunes hommes noirs et des jeunes filles se sont levés.....pour remplir leur fonction, qui est en exprimant la vie, en la signifiant, d'aider les hommes, tous les hommes à mieux vivre..... Et avant tous les autres, leurs frères noirs qui, s'ils ne se sont pas laissés agir..., c'est qu'ils avaient emporté, en eux, de la terre natale, avec la rage de vivre, cette puissance de création qui est la marque originale de l'art. Car l'art n'est rien d'autre que ce geste primordial de l'Homo sapiens qui, en signifiant la vie, l'intensifie par le rythme, pour, la magnifiant ainsi, lui donner valeur d'éternité .....*».

Ainsi, Senghor explique-t-il par la négritude sa vision d'un Sénégal nouveau, celle d'un continent africain aux valeurs de civilisation reconnues et aptes à participer à la civilisation de l'Universel.

Mais il fallait d'abord franchir une étape difficile, celle du pardon et dans « *Prière de paix* » il demande à Dieu de bénir, malgré tout, ce peuple (de France)...

« Et avec lui tous les peuples d'Europe, tous les peuples d'Asie, tous les peuples d'Afrique, tous les peuples d'Amérique...

Qui suent sang et souffrances. Et au milieu de ces millions de vagues, vois les têtes houleuses de mon peuple...

Et donne à leurs mains chaudes qu'elles enlacent la terre d'une ceinture de mains fraternelles

DESSOUS L'ARC-EN-CIEL DE TA PAIX »

Senghor pardonne comme on a l'habitude de le faire au Sénégal dans les grandes occasions religieuses, que l'on soit musulman ou chrétien. Senghor, le catholique, pardonne, mais va au-delà.

Déjà, en 1945, au lendemain de la guerre, dépassant l'esclavage, la colonisation, il voit l'Afrique apporter sa contribution à toutes les cultures du monde, pour faire la paix. Il s'élève au dessus des polémiques du temps et bâtit sa vision.

Après avoir affirmé, en juillet 1949, dans un article de la revue Esprit que toutes les grandes civilisations furent métisses, Senghor explique, en 1950 que « *Notre vocation de colonisés est de surmonter les contradictions de la conjoncture, l'antinomie artificiellement dressée entre l'Afrique et l'Europe, notre hérédité et notre éducation. C'est de la greffe de celle-ci sur celle-là que doit naître notre liberté* ».

Il avait alors depuis longtemps rejeté l'assimilation que le pouvoir colonial offrait aux Sénégalais pour en faire des Français. Il avait clairement choisi son chemin politique, après avoir créé son propre parti, et préparait activement les élections législatives de 1951 qu'il allait brillamment remporter, à la surprise générale.

Le discours senghorien se fait alors dialectique : enracinement par la négritude, ouverture vers le monde, symbiose par la greffe entre deux civilisations. Ce cheminement sera son guide pendant toutes ses années parlementaires, Il l'approfondira au fil du temps et des circonstances. Il voit venir, à la lumière des événements mondiaux mais aussi impériaux, ce qui risque fort de se passer en Afrique, notamment en Afrique française. Il élabore un projet de *République fédérale française* dans laquelle seraient intégrés les Etats d'Indochine et les territoires d'outre-mer, parce qu'il a bien compris que la fédération est le meilleur moyen d'assurer l'égalité entre tous et que l'assimilation est utopique et irréalisable. En revanche, dans une république fédérale française, *un pacte fédéral* répartirait les compétences entre d'une part les Etats fédérés qui possèderaient des structures gouvernementales, parlementaires et judiciaires autonomes, et d'autre part l'Etat fédéral qui, à Paris, abriterait les Institutions de la fédération, dotées des attributions que les Etats fédérés lui auraient confiées. *Un pacte fédéral fort* assurant ainsi la cohésion de l'ensemble. « *Ce serait une association* » pensait-il. C'était la thèse de Senghor dès 1953. Elle était révolutionnaire dans un contexte dominé par cent cinquante ans d'administration fortement centralisée. C'est sans doute pourquoi elle ne prospéra point. Mais faute d'un pacte fédéral fort, la loi cadre de juin 1956 et, en 1958, la Communauté du Général de Gaulle furent toutes deux éphémères. L'indépendance des territoires français balkanisés fut acquise dès 1960.

Vous avez, ici, évoqué cette balkanisation de l'ex AOF et de l'ex AEF. Elle a également été abordée par P. de Benoist, que je salue, dans un remarquable ouvrage édité en 1979. D'autres témoins convaincus peuvent en parler, dont le président Emile Derlin Zinsou, qui nous fait le bonheur de sa présence. Tout comme vous, Monsieur le premier ministre Pierre Messmer et monsieur le ministre Jean Foyer, deux acteurs de cette époque, et que je salue avec respect. Une époque qui fut agitée aussi bien à Paris qu'en Afrique où le

référendum de 1958 divisa profondément les élites africaines dont certaines revendiquaient l'indépendance immédiate. Assane Seck et Mahtar Mbow, que je suis aussi bien heureux de retrouver ici, furent parmi ceux qui la revendiquaient, ce qui provoqua leur rupture avec Senghor. La suite est connue : l'opposition entre le Parti du regroupement africain, leur parti et le Bloc populaire sénégalais, le Parti de Senghor, majoritaire, puis leurs retrouvailles quelques années plus tard, au nom de l'intérêt national.

Vous avez, depuis ce matin, discuté sous le contrôle amical d'un historien et d'une historienne, tous deux de grande qualité, les professeurs Elikia M'Bokolo et Catherine Atlan. Il faut les remercier d'avoir apporté leur si précieux concours scientifique à ce colloque qui fait la jonction entre les générations sur l'histoire de ces années tumultueuses, ainsi que le professeur Souleymane Bachir Diagne, mon ancien conseiller culturel qui m'a apporté une collaboration fructueuse, et le Père Paul Coulon qui a rappelé combien la formation intellectuelle, morale et religieuse dispensée par les Spiritains avait façonné Senghor et déterminé son engagement dans la Cité. J'ai plaisir à saluer tout particulièrement Madame Mauricette Landeroin. L'histoire de sa vie se confond avec celle qui nous retient ici.

Le pardon africain et chrétien de Senghor que j'ai évoqué tantôt lui est indispensable pour ouvrir l'Afrique sur le monde et d'abord sur la culture française avec laquelle une partie importante du continent est en relation étroite. L'indépendance culturelle et politique acquise, la construction d'un ensemble qui se fonderait sur une communauté de langue et de pensée, qui intègrerait à la négritude « *les apports féconds de la culture et de la civilisation françaises* » doit pouvoir se concevoir et se réaliser. Senghor avec Bourguiba et Hamani Diori s'y sont employés. Pour donner vie à la Francophonie, pour révéler sa vitalité.

Le monde aurait du mieux écouter Senghor qui il y a vingt six ans déjà recommandait : « *d'aborder les problèmes économiques sous l'angle culturel* ». Il expliquait alors, je cite : « *on assiste aujourd'hui, à une évolution des esprits qui réclament le respect des valeurs : égalité des cultures, droits à la différence, respect des identités culturelles comme des croyances, connaissance des apports des cultures non occidentales, libres échanges entre les hommes et les cultures* ». N'est-ce pas exactement le sens que nous donnons à la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à l'Unesco en 2005 ?

Pour Senghor, reprenant Pierre Theillard de Chardin, « *la Culture est l'ensemble des valeurs de création d'une civilisation* ». Et si l'on se reporte à la définition qu'en donne l'Unesco, elle précise heureusement la formule raccourcie de Senghor et de Theillard : « *la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* ». C'est notre conviction. C'est la conception qui est à la base de notre action : la culture n'est pas une marchandise ou un divertissement.

Ce n'est plus seulement la langue française, instrument de communication, mais la langue française porteuse des cultures francophones qui est le fondement de la francophonie moderne, de la francophonie de ce siècle.

La francophonie, comme la négritude, est non seulement un mode d'expression, mais aussi une méthode de pensée parce que pour Senghor : « *dans la pensée française, la*

*culture est le facteur le plus efficace du développement scientifique et technique, partant, économique et social ».*

Senghor proposait, juste avant de quitter le pouvoir, alors que la Francophonie institutionnelle ne cessait de se réformer, la création d'une Communauté organique qu'il voulait souple et politique réunissant chefs d'État et de gouvernement. Cette Communauté ferait coexister *« des systèmes culturels dont les parentés puisant leurs racines au plus profond de l'Histoire (notamment des nations arabes et des nations africaines), permettraient d'établir l'homogénéité des attitudes des partenaires, la réciprocité des relations et la cohérence des actions d'entraide. Les problèmes majeurs que sont l'éducation et la formation des hommes, la maîtrise des sciences et des techniques, la revendication de l'identité culturelle, notamment par les jeunes, mériteraient d'être analysés et résolus en commun. Il s'agit d'étudier l'essentiel, c'est-à-dire les contenus culturels des divers programmes d'intervention régionaux et internationaux ».* Cette démarche, ces lignes de force ont déterminé les objectifs de la présidence senghorienne. Au cours de ce colloque, d'éminents intervenants vous ont parlé de la construction de l'Etat sénégalais : Roland Colin, Christian Valantin, Seydou Madani Sy, et le professeur Mamadou Diouf. A tous ces spécialistes, je tiens aussi à associer Jean-René Bourrel, fin connaisseur de Senghor.

Je me félicite aujourd'hui que cette Année Senghor permette à beaucoup, et surtout aux jeunes de mesurer la richesse de son héritage. De comprendre que si la Francophonie avance, c'est parce qu'il nous a ouvert la voie et montré la direction à suivre. Dès 1966, il expliquait que la francophonie devait, se donner pour missions : *« la reconstruction des identités culturelles, hors de tout phénomène d'indifférence ou de mépris pour les cultures mal connues des nations occidentales, le respect du pluralisme linguistique, la place du français dans le monde. Et les terrains sur lesquels le français peut développer sa position sont ceux du plurilinguisme et du refus corrélatif d'une domination linguistique ».*

Il expliquait que la Francophonie était l'espace idéal pour régler cette problématique, et le français, le vecteur le plus approprié (je le cite encore) : *« langue d'avenir, le français s'impliquera dans la recherche de rapports nouveaux entre cultures nationales et développement endogène, entre développement socioculturel et développement économique, dans la promotion des cultures du Tiers Monde, dans les échanges entre cultures et dans la construction d'ensembles culturels (hispanophone, lusophone, francophone, anglophone) ».* Tous, nous l'avons suivi dans ce que nous avons fait et mis en œuvre depuis.

L'esprit de la réforme intervenue à Antananarivo en novembre 2005 procède bien de cette vision que Senghor avait de la Francophonie. C'est bien son inspiration qui a guidé notre travail de renouvellement de nos politiques et de nos ambitions. C'est cette pensée visionnaire qui nous a donné bien des clefs pour trouver des réponses aux nouveaux défis que la mondialisation nous a lancés. Qui nous a permis d'être lucides et réalistes, mais certainement pas résignés. Qui nous a conduits à penser que la Francophonie ne doit pas être contre la mondialisation. Mais qu'elle doit se battre avec détermination pour une autre mondialisation, maîtrisée, équitable, plus humaine, plus respectueuse des peuples, de leurs langues et de leurs cultures, de leurs religions. D'aller vers cet humanisme qui fait droit à la diversité du monde.

L'appartenance à la francophonie ne se résume pas à une compétence linguistique : « *parler le français, c'est participer d'un esprit, s'imprégner de l'ensemble des valeurs universelles qu'il véhicule* ». La francophonie n'est pas seulement une politique ou encore moins une idéologie. C'est plutôt « *un idéal qui anime des peuples en marche vers une solidarité de l'esprit* ».

A nous aujourd'hui de faire fructifier l'héritage de Senghor, sans nostalgie, en le projetant vers l'avenir, en le transmettant aux jeunes générations du monde entier. En faisant cela, nous apporterons certainement chacun notre pierre à la construction de cette civilisation de l'universel qu'il préconisait.